



SORNAY, le 14.09.2011

MAIRIE de SORNAY
1 Place de la Mairie
71500 SORNAY
Tél : 03.85.75.11.40
Fax : 03.85.75.41.35
E.mail : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 13 septembre 2011, à 20 H 30, sous la présidence de M. PRUDENT Julien, Maire.

Le compte-rendu de la séance du 05.07.2011 est adopté à l'unanimité.

Excusé : COMPARET Ronald
Représenté : Arnaud DAUTEL par Pierre THIVANT
Secrétaire de séance : David FICHET

Le Maire demande de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :
- Demande de subventions chemin de randonnée « Balade Verte » -

L'ajout de ce point est accepté à l'unanimité.
La séance est ouverte suivant l'ordre du jour.

LETTRE DE L'ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE REFORMEE DE SORNAY BRANGES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une demande écrite de l'Association Cultuelle de l'Eglise Réformée de SORNAY BRANGES demandant la possibilité à la Commune de prendre en charge l'entretien d'un terrain de 12 ares qui sert de parking lors des célébrations au Temple. En effet faute de matériel adéquat, l'Association ne peut entretenir correctement ce terrain. M Le Maire demande et obtient l'accord unanime du conseil pour procéder à la prise en charge par la Commune du fauchage à partir de 2012.

LETTRE DE BRESSE PING POUR SALLE SOCIO

L'Association BRESSE PING demande la possibilité de disposer de la salle socio-culturelle pour la pratique du tennis de table pour 1h par semaine. Monsieur Le Maire explique que BRESSE PING est une association sportive inter-communale, un club en mutation avec des antennes à Sornay, Branges et Bruailles. Vu la récente création de celle de Sornay et pour permettre le lancement de l'Association sur la Commune, le Conseil propose la gratuité de la salle jusqu'au mois de décembre et que cette question soit remise à l'ordre du jour du Conseil Municipal du même mois pour qu'il se positionne pour l'année entière 2012.

ETUDE D'IMPLANTATION D'UNE MAISON POUR UN ELEVAGE DE CHIENS

Le Maire informe que M et Mme SANDOVAL sont venus en permanence pour informer de leur désir d'implanter « une maison pour toutous », un élevage canin de 30 à 40 chiens de petite taille, Route de Lusigny. Il précise que ce couple est éleveur de profession, qu'un dossier complet de projet de construction de l'habitation devant abriter les animaux a été présenté. Il propose que, si le projet aboutit, une clause de réserve soit spécifiée (non transformation en gardiennage et chenil de chiens de toutes races et de tous les gabarits). M le Maire demande la position du Conseil par rapport à ce projet, 8 sont pour, 3 sont contre et 6 s'abstiennent. Le Conseil Municipal émet donc un avis favorable à la majorité relative

DEMANDE DE LA SAUR DU MAINTIEN OU DE LA MODIFICATION DU MONTANT DE LA PART COLLECTIVITE EN ASSAINISSEMENT

Le Conseil prend connaissance de l'information.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR LES REPAS BIO

La Cantine scolaire de Sornay a adressé un courrier afin de solliciter a posteriori une demande de subvention pour atténuer une partie du déficit engendré par les repas BIO pour l'année scolaire 2010-2011. Le Conseil propose d'étudier cela sur l'année 2011-2012 si une action similaire (ou de type semaine du goût) est mise en place et après examen des budgets prévisionnels donc à priori.

ETUDE DE DEVIS ET FACTURES

Suite à la demande d'extension du GAEC des Petits Bois des devis à l'entreprise Cordier ont été demandé pour élargissement de l'aqueduc et le busage du bief. Le Conseil décide de prendre en charge le devis pour le pont qui est une partie Communale et de laisser le devis du busage du bief à la charge du GAEC.

Le Maire informe de l'achat de couchettes pour l'école maternelle d'un montant de 428€43 TTC, d'une plaque ossuaire pour le cimetière Communal d'un montant de 129€51 TTC et de 2 panneaux « attention carrefour modifié » Rue de l'Eglise d'un montant de 272€19 TTC. Il précise que ces achats seront inscrits à l'inventaire communal, en section investissement au budget communal 2011.

M Bouillot prend la parole pour expliquer la demande de devis au Bureau VERITAS. En effet, la Mairie envisage l'aménagement de salles permettant l'organisation de réunions ou l'accueil de manifestations ouvertes au public à l'intérieur du bâtiment des anciens ateliers. Le Conseil, unanime, retient la proposition du Bureau VERITAS pour un diagnostic et un audit incendie pour un montant de 1200€ HT. Cette dépense était prévue au budget 2011.

M. le Maire et M Thivant expliquent 2 factures importantes suite à des pannes sur deux véhicules, une de 904€39 TTC pour le véhicule EXPERT et 3244€86 TTC pour le TRACTO-PELLE (filtres, pompe électrique et à injection, révision complète).

TAXE RACCORDEMENT DU TOUT A L'EGOUT D'UN PARTICULIER

Le Maire rappelle la demande d'un particulier d'aide financière pour le raccordement de sa maison au tout à l'égout. Le Conseil décide dans un premier temps que cette demande soit étudiée par le CCAS afin d'avoir des éléments complémentaires sur ce dossier.

CIMETIERE : demande de déplacement d'un monument empiétant sur 2 concessions différentes

M le Maire rappelle l'affaire concernée. Suite à de nombreux courriers pour trouver une solution réparatrice qui convienne aux deux personnes en question, il a été décidé des travaux sur le monument et son déplacement afin qu'il n'occupe qu'une concession simple et non plus deux emplacements. Suite à une erreur de compréhension partagée (2003), M THOMASSET et la Commune décident de partager la faute ainsi que le montant des travaux à partir du devis du 03 juin 2011. Le Conseil le vote à l'unanime.

MAIL LA SAUR DELIBERATION EAUX USEES EN M3 ET NON EN EUROS

Après le rappel de la délibération prise le 05 juillet 2011

* de majorer le dégrèvement de 50% à 100% sur la part Communale eaux usées dans le cas de rejet de la fuite dans le terrain (hors réseau collectif).

* D'instaurer un plafond de 250€ TTC pour le coût supplémentaire de la part eaux usées après fixation de la moyenne des 3 dernières années par la SAUR (cas où l'eau de la fuite est rejetée dans le réseau collectif). Le dégrèvement de 50% sur la part Communale eaux usées reste en vigueur, avec le nouveau plafond de 250€ TTC de majoration.

Pour déterminer le cas à appliquer, la SAUR devra établir un diagnostic du rejet (en terrain ou dans le réseau) sur place et le transmettre à la Commune dans les plus brefs délais.

La Saur ne peut appliquer cette délibération car la majoration doit correspondre à un volume précis en m3 et non sur un montant en euros. Le Conseil décide à l'unanimité de remplacer le plafond de 250€ par un plafond de 100m3 d'eau en gardant les mêmes modalités de diagnostic de La SAUR

COMMUNAUTE DE COMMUNES : NOUVELLE COMPETENCE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

La Communauté de Commune de Louhans demande au Conseil Municipal de délibérer sur sa prise en charge d'une nouvelle compétence en matière d'aménagement de l'espace « Elaboration, approbation, suivi et révision d'un Schéma de Cohérence Territoriale ». Le Conseil approuve à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2010 DU DELEGATAIRE AU SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SORNAY ET RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE (SIERL)

Le Conseil prend connaissance du compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité Syndical du 29 juin 2011. M le Maire rappelle les conclusions du rapport annuel soit : « une légère hausse des consommateurs, une hausse de 2,83% de la consommation, une qualité de service à un très bon niveau et un taux de conformité psycho-chimique et bactériologique de 100%
Les 2 rapports sont adoptés à l'unanimité

RENCONTRE CCCL ET MAIRE DU 24/08/11

Le Maire rappelle la demande du particulier, les travaux consistent en l'aménagement d'un terrain en 6 lots. Le projet inclut la voirie avec une plate forme de retournement pour ne pas générer un flux de circulation giratoire dans le lotissement. Cette parcelle emprunte un terrain communal sur une longueur de 30 mètres, ce particulier demande la permission à la Commune de pouvoir réaliser à sa charge les travaux d'enfouissage des réseaux, pose de bordures de trottoirs et candélabres d'éclairage public.

Une rencontre a donc eu lieu le 24 août entre M le Maire et un membre du CCCL qui a pu définir les points positifs et les points à revoir de l'avant – projet. Le Conseil admet à l'unanimité (moins Pierre Thivant, retiré pour ce point) que les préconisations peuvent être indiquées au demandeur et l'autorisation accordée pour les travaux sur voie Communale

PROPOSITION D'ECHANGE DE TERRAINS PAR UN PARTICULIER

Le Conseil prend connaissance du document de proposition d'échanges de terrains concernant Landy Bresse. Le Maire précise que la CCCL va rencontrer chacune des personnes concernées afin de faire ressortir les atouts et les bénéfices de ces échanges.

PERFORMANCE DU SYSTEME DE LA COLLECTE ET DE LA STEP

Suite à un courrier de la DDT, il s'avère qu le réseau séparatif est non conforme en raison d'une surcharge hydraulique. Le Maire signale que ce n'est pas un fait nouveau et qu'une étude de diagnostic de tout le réseau des 3 Communes, Branges Louhans et Sornay (ainsi que des ZA) est prévue.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 03/08/2011 DE « LA COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES » ET ETAT D'AVANCEMENT RELATIF A L'EXTENSION DES VESTIAIRES DU STADE MUNICIPAL

M le Maire informe que La Commission Régionale des Terrains et des Infrastructures prend note des dispositions prises pour la mise aux normes des installations, donne un avis favorable aux calendriers et aux modifications apportées. Elle précise toutefois qu'un système de barrierrage avec stadiers devra obligatoirement être mis en place pour assurer la sécurité des équipes et officiels.

De plus au niveau du financement, la Commune bénéficie de 22000€ dans le cadre du PIIC (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal) pour l'aménagement et de mise aux normes des vestiaires du stade municipal.

COMPTE-RENDU PCS DU MARDI 09.08.11

Le projet DICRIM se finalise, le Maire et les Adjointes partagent sa préparation pour sa réalisation suite aux remarques et observations très constructives du SIDPC de la Préfecture. La présentation du projet de DICRIM au Conseil Municipal devrait avoir lieu courant octobre ou novembre.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES SAGES DU JEUDI 11.08.2011

Cette réunion a permis de faire un point sur La Balade Verte et de pouvoir monter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général. M le Maire informe et demande au Conseil de délibérer sur les demandes de subvention. Le projet est en effet éligible au financement « Pays de la Bresse Bourguignonne » et par le Conseil Général pour ce qui est, dans un premier temps, de la rénovation du chemin du halage, avant qu'il ne soit sollicité auprès du département celle pour le projet global. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à soutenir ces demandes.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLU DU VENDREDI 09.09.2011

M le Maire invite l'Assemblée à être attentif à la lecture du Compte-rendu de la réunion du 09.09.2011 envoyé par le bureau d'étude NATURA. Il informe qu'un petit problème est survenu avec l'agence de G2C qui a déménagé ses locaux de Mâcon à Lyon mais le problème est résolu. La prochaine réunion PLU aura lieu le jeudi 06.10.2011 à 20H30. Cette réunion aura pour but de valider la liste des équipements souhaités, la liste des points du patrimoine Communal et le retrait ou l'ajout des espaces réservés de l'ancien POS au nouveau.

COMPTE RENDU CCAS

L'Assemblée prend connaissance du compte rendu de la réunion du CCAS du 18.08.2011, dont le résultat du sondage sur le transport collectif à la personne. La proposition de jours et créneaux horaires pour le transport collectif de personnes est attendue de la Société « Les Bons Amis »

SURSIS A STATUER (CHAMPS GAUTRIOTS)

L'Assemblée prend connaissance des remarques et conseils du bureau NATURA ainsi que la carte envoyée à propos de 3 parcelles concernée par un sursis à statuer. La Mairie s'est aussi rapproché des conseils de M THEVENIN de la DDT.

PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LE COMPORTEMENT ET LA DEMANDE DES CONSOMMATEURS DE LA ZONE DE CHALANDISE DU LOUHANNAIS

Cette étude a pour but de trouver des solutions pour développer le commerce à Louhans. Mieux comprendre les attentes des consommateurs pour mieux les retenir. Le principe est de contenir l'évasion commerciale. La Communauté de Commune a décidé de lancer un grand sondage, interroger un panel de 300 consommateurs de chalandise de Louhans soit par téléphone soit sur site à Louhans à l'aide de question portant sur leurs habitudes d'achat.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M le Maire informe que M THIVANT et les agents techniques ont procédé au pompage de l'eau stagnante dans le vide sanitaire de l'école maternelle, suite à un problème récurrent d'odeur et de moustiques (pose également de moustiquaires)

Le Conseil Municipal prend connaissance d'informations, courriers et comptes-rendus divers.

Le Maire de SORNAY

J.PRUDENT